

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU PETR GARRIGUES ET COSTIERES DE NIMES

**Nombre de délégués**

Afférents au Comité Syndical :  
20 titulaires et 20 suppléants

En fonction :

20 titulaires et 20 suppléants

Présents :

14 titulaires et 1 suppléant

Excusés/absents :

6 titulaires

- dont suppléés : 1

- dont représentés : 2

19 suppléants

Votants : 17

Date de la convocation

13 octobre 2020

Numéro de la délibération

20-20

Objet de la Délibération

Validation du plan de financement et sollicitation d'un cofinancement LEADER pour le projet Inventaire du Patrimoine 19-20

L'an deux mille vingt, le 27 octobre à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de l'hémicycle au Colisée 3 à Nîmes, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS.

**Étaient présents Mesdames et Messieurs les délégué(e)s du PETR :**

***Pour la communauté d'agglomération Nîmes Métropole :***

*Titulaires : Mesdames Mary BOURGADE, Aline BRUGUIERE, Marie-Françoise MAQUART et Messieurs Jacques BOLLEGUE, Xavier DOUAIS, Gaël DUPRET, Rémi NICOLAS.*

*Suppléant : Monsieur Renaud LEROI*

***Pour la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence :***

*Titulaires : Mesdames Eliane LACROIX, Myriam NESTI, Claudine SEGERS et Messieurs Gilles DUMAS, Thierry PESENTI, Julien SANCHEZ, Max SOULIER.*

**Avaient donné pouvoir :**

*Monsieur Jean-Marie FOURNIER à Monsieur Thierry PESENTI*

*Monsieur Yoann GILLET à Monsieur Julien SANCHEZ.*

Vu la convention cadre 2019-2021 « Pour la connaissance du Patrimoine » signée avec la Région Occitanie ;

Vu les conventions financières annuelles signées avec la Région Occitanie pour les années 2019 et 2020 ;

Vu l'avis d'opportunité favorable du Comité de Programmation du GAL « De Garrigues en Costières » du 18 avril 2019 avec une note de 18/20 attribuée au projet ;

Le PETR Garrigues et Costières de Nîmes prévoit le plan de financement suivant de la mission patrimoine de septembre 2019 au 31/12/2020 :

DEPENSES		RESSOURCES		
Dépenses sur devis/facture	6 263,13 €	UE : FEADER GAL de Garrigues en Costières	24 923,74 €	42,34%
Dépenses de rémunération	44 328,65 €	Région Occitanie attribution sur 2019	5 541,08 €	9,41%
Coûts indirects (15 % des dépenses de rémunération)	6 649,30 €	Région Occitanie attribution sur 2020	16 623,24 €	28,24%
Frais de déplacement	1 619,00 €	Sous-total financeurs publics	47 088,06 €	80,00%
		Auto-financement du MO	11 772,02 €	20,00%
<b>TOTAL</b>	<b>58 860,08 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>58 860,08 €</b>	<b>100,00%</b>

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

Le

Et publication ou notification

Le

# République Française

Département du Gard

## Nombre de délégués

Afférents au Comité Syndical :  
20 titulaires et 20 suppléants

En fonction :  
20 titulaires et 20 suppléants

Présents :  
14 titulaires et 1 suppléant

Excusés/absents :  
6 titulaires  
- dont suppléés : 1  
- dont représentés : 2  
19 suppléants

Votants : 17

Date de la convocation  
13 octobre 2020

Numéro de la délibération  
20-20

## Objet de la Délibération

Validation du plan de financement et sollicitation d'un cofinancement LEADER pour le projet Inventaire du Patrimoine

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture

Le  
Et publication ou notification  
Le

## Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

- De valider le plan de financement prévisionnel du projet Inventaire du Patrimoine 2019-2020 ;
- D'autoriser le Président à ajuster l'autofinancement en cas de variation mineure du montant des dépenses, et/ou en l'absence de subvention d'un ou plusieurs partenaires mentionnés dans le plan de financement précité ;
- D'autoriser le Président à solliciter les subventions auprès des financeurs identifiés ;
- D'autoriser le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

## DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme au Registre des délibérations  
du PETR Garrigues et Costières de Nîmes

Le Président

Rémi NICOLAS

